

**Fin de la collecte de votre bac bleu  
Octobre 2020**

Mesdames, Messieurs,

Vos consignes de tri ayant évolué sur votre commune, les papiers sont dorénavant à déposer en mélange avec les emballages dans votre bac jaune.

Ces consignes sont en place depuis plusieurs semaines et dorénavant les équipiers de collecte ne procèdent plus au vidage du mini bac bleu. Ainsi, nous vous invitons à vider son contenu dans votre bac jaune.

Cette évolution de vos consignes de tri n'a pas d'impact sur les fréquences et les jours de collecte.

Concernant votre mini bac bleu, vous pouvez soit le conserver pour un usage personnel soit le déposer en déchetterie.

Pour toute question complémentaire, nous vous invitons à contacter le Grand Reims soit par téléphone (tri info 03 26 02 90 90), soit par courriel [tri.info@grandreims.fr](mailto:tri.info@grandreims.fr).

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de nos salutations les meilleures.

**La communauté urbaine du Grand Reims  
Direction des déchets  
Tél. : 03 26 02 90 90**

COLLECTE DES DÉCHETS

